Envoyé en préfecture le 29/09/2025
Reçu en préfecture le 29/09/2025
Publié le 30/09/2025
ID : 073-247300668-20250925-2025_25_09_10-DE

DEPARTEMENT
SAVOIE
ARRONDISSEMENT
CHAMBERY

Objet : Politique culturelle de la CCLA – Aide à la programmation Culturelle – Demande de subvention auprès du Département de la Savoie

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 25 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-cinq septembre à 18h30,
Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.
Présents : MMES MM. ALLARD. COUTAZ. DUPERCHY. DUPRAZ. FAUGE. FRANCONY. GARCIA. GENTIL. GROLLIER. ILBERT. LALLEMENT. MALLEIN. MANTEL. MARCHAIS. ROSSI. RUBIER. TAIN. TAVEL. TOUIHRAT. VEUILLET. VOISIN. WDOWIAK. ZUCCHERO.
Absents excusés : MMES MM. BOIS. CUCCURU (Pouvoir D. TAIN). MANSOZ (Pouvoir M. WDOWIAK). PERRIAT (Pouvoir A. FAUGE). WROBEL (Pouvoir C. TAVEL).

Le Président

Rappelle à l'assemblée que depuis 2017, la CCLA a pour ambition de développer et déployer une offre culturelle annuelle à destination des habitants et des touristes en proposant une saison culturelle pluridisciplinaire et transversale, qui met en lien toutes les composantes du territoire (environnement, patrimoine, éco-tourisme, social, éducation, etc.) ;

Précise que, sans équipement dédié à la diffusion culturelle, la CCLA mise sur l'itinérance et l'investissement de lieux à priori non-dédiés (sites patrimoniaux ou paysagers du territoire) ;

Explique que pour cette nouvelle saison, la CCLA a pour ambition de développer et déployer une offre culturelle composée de différents temps-forts, destinés à la fois aux habitants et visiteurs du territoire, l'objectif étant de créer des moments conviviaux et festifs propices aux rencontres et aux découvertes artistiques pour le plus grand nombre et ce toute l'année ;

Propose au conseil communautaire, de solliciter, dans ce cadre, le soutien du Département de la Savoie au titre du dispositif « Aide à la programmation culturelle et artistique » à hauteur de 5000€.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

DECIDE de solliciter l'aide du Département de la Savoie au titre du dispositif « Aide à la programmation culturelle et artistique » à hauteur de 5 000€ pour la mise en œuvre de la saison culturelle 2026 de la CCLA ;

AUTORISE le Président à signer les différents dossiers de subvention y afférents ;

CHARGE le Président d'engager toute démarche relative à cette affaire ;

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

COMMUNAUTE DE COMMUNES NANCES 73470 AIGUEBELETTE